

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-21-0635 du 25/03/2021

Arrêté du 25 janvier 2021

ARRETE PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE, ET PORTANT PROMOTION ET AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DES FINANCES PUBLIQUES DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte affectation d'un inspecteur divisionnaire des Finances publiques, classe normale, et porte promotion et affectation d'une inspectrice des Finances publiques dans le grade d'inspecteur divisionnaire des Finances publiques, classe normale.

Date d'application : 01/02/2021

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1: ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE, ET PORTANT PROMOTION ET AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DES FINANCES PUBLIQUES DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE, ET PORTANT PROMOTION ET AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DES FINANCES PUBLIQUES DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

ARRÊTÉ

portant affectation d'un inspecteur divisionnaire des Finances publiques, classe normale,
et
portant promotion et affectation d'une inspectrice des Finances publiques dans le grade d'inspecteur divisionnaire
des Finances publiques, classe normale

LE MINISTRE CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2017-1391 du 21 septembre relatif au corps de catégorie A de la Direction générale des Finances publiques et à divers emplois des ministères économiques et financiers ;
- Vu les demandes des intéressés ;

ARRÊTE :

Article premier : L'inspecteur divisionnaire des Finances publiques, classe normale, dont le nom suit est affecté dans les fonctions et conditions indiquées ci-après :

Prénom	NOM	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'affectation
AHMED	MOUISSET	180381	DIRCOFI ÎLE-DE-FRANCE EMPLOI ADMINISTRATIF SAINT-DENIS-LA-PLAINE	DNEF EMPLOI ADMINISTRATIF PANTIN	01/02/2021

Article 2 : L'inspectrice des Finances publiques dont le nom suit est promue dans le grade d'inspecteur divisionnaire des Finances publiques de classe normale, dans les conditions indiquées ci-après :

Prénom	NOM	N° DGFIP	Grade Date de prise de rang	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'affectation
Nathalie	MACE	177101	I FIP 08 01/10/2019	DNVSF	DDFIP DES YVELINES	IDIV FIP CN 01 01/02/2021 01/02/2021

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 25 JANVIER 2021

POUR LE MINISTRE PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE, CHEF DU BUREAU RH-1B,

FLORENCE PLOYART

BOFIP Direction générale des Finances publiques	ISSN 2268-0756
Directeur de publication : Jérôme Fournel	